ASSEMBLÉE
NATIONALE

Guillaume Garot
Député de la Mayenne
Ancien Ministre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Frédérique Vidal
Ministre de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche et de
l'Innovation
Pavillon Boncourt
21 rue Descartes
75005 Paris

Laval, le 1er juillet 2020

Madame la Ministre,

J'ai été sollicité par un collectif d'étudiants au sujet des conditions de validation des différentes années qui composent le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) pour l'année 2020.

Au cours des derniers mois, les règles concernant les modalités de validation de ce diplôme ont souvent été confuses et ont généré de nombreuses inquiétudes pour les étudiants. Ces derniers regrettent un manque de prise en compte de leurs situations et revendications.

Les premières et deuxièmes années dénonce particulièrement la situation difficile dans laquelle ils se trouvent car aucun contrôle continu n'est envisagé pour la validation de leur semestre. Ils devront ainsi passer des examens en septembre prochain. Les étudiants dénoncent alors une décision qui les placera dans une situation complexe et inégalitaire : Ils devront passer leurs examens alors même que leurs cours auront repris, sans avoir pu voir leurs professeurs pendant près de six mois à cause du confinement. Enfin certains auront dû travailler pendant l'été sans disposer de temps suffisant pour préparer sereinement leurs examens.

Les étudiants en troisième année quant à eux, pourront être évalués en contrôle continu mais dénoncent un manque de lisibilité du système de notation qui a été entièrement revu ces derniers mois. De plus, s'ils ne réussissent pas à valider leur diplôme de cette façon, ils auront la possibilité de passer des examens sur table au mois de septembre, alors même qu'ils seront en train d'intégrer un Master ou une école afin de poursuivre leurs études.

Aussi, les étudiants du DCG souhaiteraient donc la mise en place généralisée d'une évaluation en contrôle continue, au vu de la situation exceptionnelle dans laquelle nous nous trouvons. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir m'indiquer, quelles réponses le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation peut leur apporter afin d'aborder sereinement la poursuite de leur diplôme.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes sincères salutations.

Bien mes amitiés,

Guillaume Garot